



BlackHawk Herbicide
Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-12-20

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}

1. Identification

Nom du produit: BlackHawk Herbicide

Numéro d'enregistrement PCP : 32111

Reportez-vous à l'étiquette du produit approuvé pour la manipulation et l'utilisation des instructions.

Type de produit : Herbicide

Fournisseur : Nufarm Agriculture Inc.
Suite 350, 2618 Hopewell Place NE
Calgary, Alberta, T1Y 7J7, Canada
1-800-868-5444

Numéros de téléphone : Numéro de réponse d'urgence 24 heures, Chemtrec, 1-800-424-9300.
Pour les urgences médicales, ProPharma Group, 1-877-325-1840.
Pour l'information sur les produits et l'utilisation, Nufarm Agriculture Inc., 1-800-868-5444.

2. Identification des risques

Classé selon la version 5 du SGH de l'ONU.

Dangers physiques :

Liquide inflammable Catégorie 4

Dangers physiques :

Aucun

Dangers pour la santé :

Toxicité aiguë (Oral) Catégorie 4

Toxicité aiguë (Dermique) Catégorie 5

Toxicité aiguë (Inhalation) Catégorie 5

Sensibilisant cutané Catégorie 1B

Irritation de la peau Catégorie 1B

Dangers environnementaux :

Dangereux pour l'environnement aquatique, catégorie 1 aiguë

Mot de signal :

AVERTISSEMENT

Mentions de danger :

Liquide combustible. Nocif en cas d'ingestion. Peut être nocif au contact de la peau. Peut être nocif en cas d'inhalation. Provoque une légère irritation de la peau. Peut provoquer une réaction cutanée allergique. Très toxique pour la vie aquatique.

BlackHawk Herbicide

Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-12-20

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}



Conseils de prudence :

Tenir à l'écart des flammes et des surfaces chaudes.

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Après utilisation, se laver les mains et toute autre partie de la peau exposée. Porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes, des chaussures et des gants résistant aux produits chimiques. Rincer les gants avant de les retirer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation Nocif en cas d'ingestion.

Ce produit contient un ingrédient actif et des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxiques pour les organismes aquatiques.

3. Composition / Information sur les ingrédients

Composants dangereux	N ° CAS	% pondéraux
2,4-D-2-ethylhexyl ester	1928-43-4	65-69
Synonymes chimiques: 2,4-D 2EH; Le 2- (2,4-dichlorophénoxy) acétate de 2-éthylhexyle; 2-éthylhexyl (2,4-dichlorophénoxy) acétate		
Solvant naphta (pétrole), lourd aromatique, appauvri en naphthalène	64742-94-5	21-23
1-méthyl-2-pyrrolidinone	872-50-4	2.4-2.6
Synonymes chimiques: NMP; N-Methylpyrrolidone; N-Methylpyrrolidinone		
Pyraflufène-éthyle	129630-19-9	0.5-0.6
Synonymes chimiques: ethyl [2-chloro-5-(4-chloro-5-difluoromethoxy-1-methylpyrazol-3-yl)-4-fluorophenoxy]acetate; ethyl 2-[2-chloro-5-[4-chloro-5-(difluoromethoxy)-1-methyl-1H-pyrazol-3-yl]-4-fluorophenoxy]acetate		

D'autres ingrédients sont considérés comme non dangereux.

Contenu exprimé sur l'étiquette du produit

2,4-D, le 2-ethylhexyl ester ... 473 g a.e./L

Pyraflufène-éthyle... 6.1 g/L

4. Premiers secours

En cas d'ingestion, appelez immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'être informé par un centre anti-

BlackHawk Herbicide
Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-12-20

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}

poison ou un médecin. Ne pas donner de liquide à la personne. Ne faites rien par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de peau ou d'habillement, enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appelez un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Si les yeux sont ouverts, rincez lentement et doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Enlever les lentilles de contact, si présent, après les 5 premières minutes, puis continuer à rincer les yeux. Appelez un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, appelez le 911 ou une ambulance, puis faites une respiration artificielle, de préférence par bouche à bouche, si possible. Appelez un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils supplémentaires.

Prenez le contenant, l'étiquette ou le nom du produit et le numéro d'enregistrement du produit antiparasitaire avec vous, lors de la recherche d'un contact médical.

Note au médecin : Traiter symptomatiquement. Ce produit contient des distillats de pétrole. Les vomissements peuvent causer une pneumonie par aspiration. Pas d'antidote spécifique. Employer des soins de soutien. Ce produit peut causer une légère irritation des yeux. Une surexposition au 2,4-D peut causer de la toux, des brûlures, des étourdissements ou une perte temporaire de la coordination musculaire. D'autres effets possibles de surexposition incluent la fatigue, la faiblesse musculaire ou la nausée.

5. Mesures de lutte contre l'incendie
--

Moyens d'extinction : Brouillard d'eau, mousse d'alcool, dioxyde de carbone, produit chimique sec.

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie : Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection complets lorsqu'ils combattent les incendies de produits chimiques. Minimiser et contenir les eaux de ruissellement.

Point d'éclair :66.8 C

Conditions d'inflammabilité : Liquide combustible. Peut brûler dans des conditions d'incendie.

Produits de décomposition dangereux : En cas d'incendie, peut produire des gaz tels que le chlorure d'hydrogène, les oxydes d'azote et les oxydes de carbone.

National Fire Protection Association (NFPA) Note de danger :

Évaluation pour ce produit : Santé : 1 Inflammabilité : 2 Réactivité : 0

Échelle des dangers : 0 = Minimum 1 = Léger 2 = Modéré 3 = Sérieux 4 = Grave

BlackHawk Herbicide

Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-12-20

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Utilisez l'équipement de sécurité et les procédures appropriées à la taille du déversement. Gardez les personnes inutiles loin. Éviter le ruissellement dans les eaux naturelles et les égouts. Entourez et absorbez les déversements avec des matériaux inertes tels que la perlite, la sciure de bois, les granules d'argile, la vermiculite, le sable ou la saleté. Containir tous les matériaux affectés dans un conteneur fermé et étiqueté pour une élimination appropriée. Isoler d'autres déchets. Nettoyer la zone contaminée, comme les surfaces dures avec du détergent et de l'eau, la collecte de la solution de nettoyage pour une élimination appropriée. Les grands déversements sur le sol ou des surfaces similaires peuvent nécessiter l'élimination du sol supérieur.

7. Manutention et entreposage

Manutention : Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des lunettes de protection ou un écran facial pendant le mélange et le chargement. Laver le concentré de la peau ou des yeux immédiatement. Après utilisation, se laver les mains et toute autre partie de la peau exposée. Porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes, des chaussures et des gants résistant aux produits chimiques. Rincer les gants avant de les retirer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Entreposage : Conserver le récipient bien fermé à l'écart des semences, des engrais, des plantes et des aliments. Le stockage au-dessous de 0C ne nuira pas à l'efficacité du produit; toutefois, s'il est congelé, retournez à l'état d'origine en laissant le produit se réchauffer entre 10 et 20 ° C et bien agiter avant utilisation.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Contrôles d'ingénierie : Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.

Équipement de protection individuelle: lunettes de protection ou écran facial et gants résistant aux produits chimiques. Rincer les gants avant l'enlèvement.

Lignes directrices pour l'exposition :

Composante	TWA*	STEL**	Référence / Note
2,4-D-2-ethylhexyl ester	10 mg/m ³	20 mg/m ³	Basé sur la limite adoptée pour le 2,4-D
Solvant naphtha (pétroleum), lourd aromatique, naphthalène appauvri	50 mg/m ³	NE	Recommandation du fournisseur
1-méthyl-2-pyrrolidinone	10 ppm	NE	Recommandation AIHA
Pyraflufèn-éthyl	NE	NE	Aucun trouvé

* Moyenne pondérée dans le temps, 8 heures, sauf indication contraire.

** Limite d'exposition à court terme

BlackHawk Herbicide
Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-12-20

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}

NE = Non établi

Reportez-vous à l'étiquette du produit approuvé pour obtenir des conseils supplémentaires sur le contrôle de l'exposition

9. Propriétés physiques et chimiques

REMARQUE : Les données physiques sont des valeurs typiques, mais peuvent varier d'un échantillon à l'autre. Une valeur typique ne doit pas être interprétée comme une analyse garantie ou comme une spécification. Si aucune valeur n'est déterminée pour la formulation, la valeur indiquée est la valeur la plus pertinente de l'ingrédient (s) prédominant (s).

Apparence (état physique, couleur, etc.)..... liquide ambre clair
Odeur..... d'hydrocarbure
Seuil d'odeur..... pas disponible
pH..... 3.9 (1% w/w dilution)
Point de fusion / point de congélation..... pas disponible
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition..... >300°C (decomposition, 2,4-D 2-EHE)
Point d'éclair.....66.8 °C
Taux d'évaporation..... <0.01 (n-butyl acetate = 1) (solvant)
Inflammabilité (solides, gaz).....non applicable
Limites supérieures / inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité.. LIE = 0.7, UEL = 5.6 vol. % dans les air s(solvent)
Pression de vapeur 3.6 x 10⁻⁶ mm Hg @ 25°C (2,4-D 2-EHE)
Densité de vapeur..... 5.6 @ 101 kPa (air = 1) (solvant)
Densité relative..... 1.098
Le produit de la solubilité..... le produit est émulsifiable dans l'eau
Coefficient de partage :..... le produit est soluble dans l'huile
La température d'auto-inflammation.....pas disponible
La température de décomposition..... > 300 ° C (2,4-D 2-EHE)
Viscosité 25 mPa (s) à 20 ° C

10. Stabilité et réactivité

Réactivité : non réactif.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

BlackHawk Herbicide
Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-12-20

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}

Possibilité de réactions dangereuses : une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Conditions à éviter : chaleur excessive. Ne pas entreposer près de la chaleur ou de la flamme.

Matières incompatibles : Éviter le contact avec des agents fortement acides, basiques ou oxydants.

Produits de décomposition dangereux : En cas d'incendie, peut produire des gaz tels que le chlorure d'hydrogène, les oxydes d'azote et les oxydes de carbone.

11. Informations toxicologiques

Voies d'exposition probables : Inhalation, ingestion, contact avec la peau et les yeux. Une surexposition au 2,4-D peut causer de la toux, des brûlures, des étourdissements ou une perte temporaire de la coordination musculaire. D'autres effets possibles de surexposition incluent la fatigue, la faiblesse musculaire ou la nausée.

Contact avec les yeux : Provoque une légère irritation des yeux. Provoque des rougeurs et des déchirures.

Contact avec la peau : Peut être nocif s'il est absorbé par la peau. Provoque une légère irritation de la peau. Peut provoquer une réaction cutanée allergique.

Ingestion : Nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer des nausées, des vomissements, des douleurs abdominales, une diminution de la pression artérielle, une faiblesse musculaire, des spasmes musculaires.

Inhalation : Peut être nocif si inhalé. Les vapeurs peuvent causer des maux de tête, des nausées, des étourdissements et une irritation des voies respiratoires en cas d'inhalation.

Conditions médicales aggravées par l'exposition : L'exposition cutanée peut aggraver les problèmes cutanés préexistants. L'inhalation de brouillard peut aggraver les conditions respiratoires préexistantes.

Données toxicologiques :

DL₅₀ aiguë par voie orale (mg / kg)..... 565 (Rat, femelle)

DL₅₀ dermique aiguë (mg / kg)..... >2000 (Rat, mâle & femelle)

Inhalation aiguë CL₅₀ (mg / l)..... > 5.06 mg/L (Rat, mâle & femelle, 4 heures, nez seulement)

Corrosion / irritation de la peau..... Légèrement irritant pour la peau (lapin)

Domage ou irritation des yeux graves Légèrement irritant pour les yeux (lapin)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée..... Sensibilisant cutané potentiel

Mutagénicité des cellules germinales Le poids de la preuve est que le 2,4-D n'est pas mutagène.

Cancérogénicité Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) classe l'exposition au 2,4-D comme un cancérogène de classe 2B, la catégorie d'une éventuelle cancérogénicité chez l'homme. Les études sur l'alimentation à vie chez le rat et la souris n'ont pas révélé de potentiel cancérogène pour le 2,4-D. Le pyraflufène-éthyle n'a pas démontré d'oncogénicité chez le rat, mais des résultats équivoques ont été observés chez la souris. La pertinence pour les humains n'est pas connue.

BlackHawk Herbicide
Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-12-20

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}

Toxicité pour la reproduction Des études de reproduction chez l'animal avec le 2,4-D et le pyraflufène-éthyle indiquent qu'il n'y a pas de sensibilité accrue des jeunes par rapport aux animaux maternels. Aucune donnée spécifique disponible. Ne devrait pas être une toxine reproductrice.

12. Informations écologiques

Écotoxicité :

Les données proviennent d'études en laboratoire menées sur le 2,4-D-2-éthylhexyle technique.

Invertébré aquatique : CL₅₀ après 48 heure (mg a.e./L)...5.2 (*Daphnia*)

Poisson : CL₅₀ après 96 heures (mg a.e./L).....7.2 (Truite arc -en-ciel), >5 (Bluegill), 0.24 (Atlantic Silverside)

Algues : CE₅₀ (mg a.e./L) après 120 heures.....>30 (*Selenastrum*), 4.1 (*Navicula*), 0.23 (*Skeletonema*)

Oiseaux : DL₅₀ orale (mg/kg)..... 663 (Colvert), Dietary LC₅₀ (5-jour) >5620 (Colvert, Bobwhite)

Abeilles : DL₅₀.....100 µg / abeille

Les données proviennent d'études en laboratoire menées sur le pyraflufène-éthyle technique.

Invertébré aquatique : CL₅₀ après 48 heure (mg a.e./L)...>0.082 (*Daphnia*)

Poisson : CL₅₀ après 96 heures (mg a.e./L).....>0.1 (Truite arc -en-ciel), >0.085 (Bluegill), >0.056 (Sheepshead)

Algues : CE₅₀ (mg a.e./L)>0.00031 (*Selenastrum*), 0.0016 (*Navicula*),

Oiseaux : DL₅₀ orale (mg/kg).....>2000 (Bobwhite), Dietary LC₅₀ >5000 (Colvert, Bobwhite)

Abeilles : Orale et Contact DL₅₀..... 112 µg / abeille (orale), >100 µg / abeille (contact)

Persistance et dégradabilité : Dans le sol et l'eau aérobies, le 2,4-D 2EH est rapidement hydrolysé en acide 2,4-D, DT₅₀ <1 jour. Le 2,4-D est dégradé par voie microbienne avec une demi-vie typique (ester et acide) de 5 à 10 jours. Persistant dans les environnements anaérobies. Le pyraflufène-éthyle se dissipe rapidement par biotransformation dans le sol et dans l'eau, sa demi-vie étant inférieure à un jour. Certains produits de transformation du pyraflufène-éthyl sont persistants.

Mobilité dans le sol : Le 2,4-D présente un potentiel de mobilité modéré à élevé, mais il se dégrade rapidement. Les produits de transformation du pyraflufène-éthyle sont immobiles.

Potentiel de bioaccumulation : Négligeable.

13. Considérations relatives à l'élimination

BlackHawk Herbicide
Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-12-20

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}

Pour plus d'informations sur l'élimination des produits non utilisés et indésirables, contactez le fabricant ou l'organisme de réglementation provincial. L'élimination doit être effectuée conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux.

Ne réutilisez pas le récipient dans un but quelconque. Le cas échéant, renvoyer le contenant conformément au programme de retour. Si un récipient recyclable, jetez-le sur un site de collecte de conteneurs. Contactez un distributeur local, un concessionnaire ou une municipalité pour connaître l'emplacement du site de collecte le plus proche. Avant de prendre le récipient sur le site de collecte, rincer trois fois ou sous pression le contenant vide en ajoutant des rinçages au réservoir de pulvérisation et rendre le récipient inapproprié pour une utilisation ultérieure. S'il n'y a pas de site de collecte de conteneurs dans votre région, jetez le conteneur conformément aux exigences provinciales.

14. Informations relatives au transport
--

Description canadienne du TMD (route et rail) :

UN3082, MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.O.S., (2,4-D Ester, pyraflufen-ethyl), Classe 9, GE III, Polluant marin

L'article 1.45.1 du Règlement sur le TMD prévoit une exemption de la documentation et des marques de sécurité seulement pour ce produit et seulement lorsqu'il est transporté par un véhicule routier ou ferroviaire.

Description de DOT :

<25 gallons par paquet complet

Non réglementé - Voir 49 CFR 173.132 (b) (3) et 172.101 Annexe A

≥ 25 mais <119 gallons par paquet complet

No ONU 3082, Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.o.s. (2,4-D Ester), 9, III, RQ

≥ 119 gallons par paquet complet

NA 1993, Combustible, liquide, n.o.s. (Ester 2,4-D, Naphtalène), 3, III, RQ, Polluant marin

IMDG

No ONU 3082, Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.o.s. (2,4-D Ester), 9, III, Polluant marin

IATA

BlackHawk Herbicide
Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-12-20

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}

No ONU 3082, Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.o.s.
(2,4-D Ester), 9, III, Polluant marin

15. Informations réglementaires

Numéro d'enregistrement de la *Loi sur les produits antiparasitaires* :32111

Calendrier de l'OPAC : 3

Lire l'étiquette approuvée, en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire.

Lire l'étiquette approuvée, autorisée en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire.

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est assujéti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers exigés pour les fiches de données de sécurité conformes au SGH. Vous trouverez ci-dessous les renseignements sur les dangers exigés sur l'étiquette d'un produit antiparasitaire :



DANGER POISON
IRRITANT POUR LA PEAU ET LES YEUX
SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL
Avertissement, contient l'allergène soya

SIMDUT exempté.

16. Autres informations

La présente fiche de données de sécurité (SDS) est conçue pour se conformer au Système mondial de classification harmonisée (SGH) et au *Règlement sur les produits dangereux*.

Ce SDS fournit des informations importantes sur la santé, la sécurité et l'environnement pour les employeurs, les employés, les intervenants d'urgence et d'autres qui traitent de grandes quantités du produit dans des activités généralement autres que l'utilisation du produit. L'étiquetage du produit fournit cette information spécifiquement pour l'utilisation du produit comme prévu.

BlackHawk Herbicide
Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2017-12-20

Remplace la date : 2017-05-17

{Réservé}

La société et les informations publiées sont utilisées dans le développement de cette SDS. Les informations contenues dans ce document sont présentées de bonne foi et ont été jugées précises à la date de publication. Cependant, aucune garantie, expresse ou implicite, n'est donnée.

Révisions du dernier problème : Ajout de l'information d'orientation de l'ARLA à la section 15

Date d'émission : 2017-12-20

Remplace la date : 2017-05-17